

Plan de lutte (avant-propos)

La littérature scientifique au sujet de l'intimidation démontre que les comportements d'intimidation sont liés, la plupart du temps, à des problèmes d'attachement (relation affective entre l'enfant et les adultes importants dans sa vie). L'intimidation chez les enfants provient généralement d'un vide intérieur lié à l'absence de relation positive et gratifiante avec les adultes, lequel conduit à une insécurité affective, qui elle-même engendre agressivité et quête de domination (Gordon Neufeld, 2005).

Afin de prévenir et de faire cesser les comportements d'intimidation, les spécialistes sur le sujet ont compris qu'il fallait principalement travailler sur les causes de l'intimidation (les relations d'attachement) plutôt que sur tout autre aspect (ex. : mesures disciplinaires, comportement). Ils ont de surcroît découverts que les mesures coercitives pouvaient renforcer la dynamique d'intimidation en alimentant les tensions relationnelle et l'hostilité, poussant les intimidateurs à persécuter davantage.

Pour ces raisons, l'école Paul-Bruchési utilise une approche dynamique et bienveillante fondée en partie sur la méthode d'intérêt commun (MIC, Anatol Pikas). L'objectif de cette méthode n'est pas de blâmer ou culpabiliser, mais bien de trouver des solutions pour le bien commun. Cette méthode est en accord avec la littérature scientifique puisqu'elle permet de renforcer la relation entre l'intimidateur et les adultes, en créant une alliance/collaboration pour faire cesser les conduites inappropriées. Cette méthode stimule également les bonnes intentions chez l'enfant. Cette méthode n'exclut pas l'application de mesures disciplinaires tel que les suspensions, mais ces mesures doivent être appliquées de sorte à renforcer le lien plutôt qu'à le fragiliser. Par exemple, lors d'une suspension, l'intimidateur sera pris en charge par un adulte pour faire des activités réparatrices et constructives, plutôt que d'être laissé en solitaire avec de la copie ou des travaux.

Cette philosophie d'action a permis de changer le slogan *Tolérance Zéro* pour *Intervention 100%*. En d'autres mots, l'école a la responsabilité de déployer tout ce qui est juste et en son pouvoir pour faire cesser une situation d'intimidation, mais elle n'a pas le devoir d'exclure ou de punir les intimidateurs.

Dans notre plan de lutte pour contrer l'intimidation, la collaboration des parents de tous les partis (victime et intimidateur) est mise à profit dès les premiers symptômes du problème. Les parents de l'intimidateur pourront être soutenus au même titre que les parents de la victime dans cette épreuve.

Finalement, l'école Paul-Bruchési accorde un soin particulier aux élèves victimes de gestes d'intimidation. Ils sont rencontrés, écoutés et rassurés, et ce jusqu'à ce que la situation cesse définitivement. Dès qu'un intervenant est mis au courant d'une situation d'intimidation, il intervient dans les plus brefs délais pour assurer la sécurité physique et affective de l'enfant victime. Dans certains cas, certaines victimes pourront recevoir, en plus d'un soutien affectif et d'une protection, des

outils pour faire face adéquatement à des situations sociales difficiles (ex. : technique d'affirmation de soi, attitudes à éviter, etc.). Bien entendu, ces outils font partie d'un ensemble de mesures et elles ne visent en aucun cas à responsabiliser la victime. Il appartiendra toujours aux adultes de faire cesser les problèmes d'intimidation et bien que l'intimidation peut être comprise, elle ne pourra jamais être excusés par un manque de compétence chez la victime.

Dans certaines situations, il nous apparaît également important d'intervenir auprès de l'ensemble d'un groupe ou d'un petit groupe de témoins qui contribue au maintien d'une situation d'intimidation en encourageant les violences ou plus passivement, en ne faisant rien. L'école Paul-Bruchési reconnaît également que la surveillance et les structures mises en place pour encadrer les enfants peuvent servir à prévenir plusieurs situations d'intimidation.

Les situations d'intimidation sont souvent des problèmes complexes et il n'existe pas de solution simple et toute faite pour les résoudre. Pour cette raison, une évaluation est nécessaire pour bien comprendre tous les facteurs en jeu et déterminer les responsabilités de chacun. Chaque situation est unique et appelle à des mesures adaptées. Toutefois, une communication transparente et bienveillante constitue un élément essentiel dans l'ensemble des problèmes d'intimidation. Sans un travail d'équipe efficace où tous les partis impliqués travaillent de bonne foi vers un objectif commun, la résolution des problèmes d'intimidation pourrait être longue et laborieuse. Le lien de confiance entre l'école et la maison est donc primordial, même si dans les situations difficiles où le bien-être de nos enfants paraît menacé, méfiance et anxiété peuvent être légitimement présentes.

En plus de prévenir et contribuer à l'arrêt des situations d'intimidation, voici quelques-uns des nombreux impacts positifs d'une saine relation d'attachement chez l'enfant :

- Ce dernier est attentif à nos paroles et ouvert à nos conseils, bref, nous avons de l'influence sur lui,
- Il s'ennuie moins facilement, il est capable de s'engager dans des activités d'apprentissage avec motivation et curiosité, ou dans des jeux solitaires et créatifs,
- Il est moins sujet aux dépendances de toutes sortes (ex. : écrans),
- Son humeur est plus positive et il développe une meilleure estime de lui-même,
- Il est davantage résilient lorsqu'il fait face à l'adversité,
- Il a moins de conduites agressives ou opposantes,
- Il est capable de parler de ses émotions et de reconnaître sa vulnérabilité (vs. être blindé/endurci), ce qui améliore sa réponse à nos interventions.

Élisabeth Bellefleur, psychoéducatrice